

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, **le 8 avril à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u> 29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u> 15/04/2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-01 AFFAIRES GENERALES : Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2024

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux présents lors de la réunion du 19 février dernier à se prononcer sur la rédaction du procès-verbal des délibérations en séance.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux présents lors de la réunion du 19 février dernier, à l'unanimité :

- **ADOPTENT la rédaction des délibérations prises lors de ladite séance**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u> 29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u> 15/04/2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-02 FINANCES : Approbation des comptes de gestion 2023

Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes selon une présentation analogue à celle du compte administratif avec une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier et le bilan comptable de la commune, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité.

Monsieur le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Le comptable des Finances Publiques de la trésorerie de Fougères nous a transmis les comptes de gestion 2023 pour tous les budgets de la collectivité et il s'avère que les travaux de rapprochement de comptabilité entre les services de la commune et ceux de la trésorerie de Fougères ont abouti à une parfaite concordance dans les exécutions comptables de l'exercice 2023 et dans la reprise des soldes d'exécution 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023 pour les budgets commune, Maison de santé, Clos Hammelin et La Landelle. Ces comptes de gestion, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u>
29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u>
15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

13 Présents : Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

M. Emmanuel FRAUD, Maire, s'est retiré de la séance pour le vote

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-03 FINANCES : Approbation du compte administratif 2023 – Budget Commune

Sous la présidence de Mme LERAY-GRILL, 1ère adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2023 qui s'établit ainsi :

CA 2023 - COMMUNE LIVRE SUR CHANGEON		
FONCTIONNEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	1 954 244 €	1 524 838.09 €
Recettes	1 954 244 €	1 681 597.18 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice		156 759.09 €
Excédent 2022 reporté		434 686.62 €
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2022		591 445.71 €
INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	1 425 148.16 €	403 531.77 €
Recettes	1 425 148.16 €	291 685.38 €
Déficit d'investissement de l'exercice		-111 846.39 €
Excédent 2022 reporté		662 359.39 €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2023		550 513 €

Hors de la présence de M. Le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité (13 voix) :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget communal 2023

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u>
29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u>
15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

13 Présents : Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

M. Emmanuel FRAUD, Maire, s'est retiré de la séance pour le vote

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-04 FINANCES : Approbation du compte administratif 2023 – Budget Maison de santé

Sous la présidence de Mme LERAY-GRILL, 1^{ère} adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 du budget annexe Maison de santé qui s'établit ainsi :

CA 2023 - MAISON DE SANTE LIVRE SUR CHANGEON		
FONCTIONNEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	48 732.04 €	32 217.57 €
Recettes	48 732.04 €	31 244.39 €
Déficit de fonctionnement de l'exercice		-973.18 €
Excédent 2022 reporté		0 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT 2023		-973.18 €
INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	188 546.69 €	27 066.89 €
Recettes	188 546.69 €	9 727.04 €
Déficit d'investissement de l'exercice		-17 339.85 €
Déficit 2022 reporté		-131 546.69 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2023		-148 886.54 €

Hors de la présence de M. Emmanuel FRAUD, maire, le conseil municipal, à l'unanimité (13 voix) :

- APPROUVE le compte administratif du budget annexe Maison de santé 2023.

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u>
29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u>
15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

13 Présents : Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

M. Emmanuel FRAUD, Maire, s'est retiré de la séance pour le vote

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-05 FINANCES : Approbation du compte administratif 2023 – Budget Clos Hammelin

Sous la présidence de Mme LERAY-GRILL, 1^{ère} adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 du budget annexe Clos Hammelin qui s'établit ainsi :

CA 2023 - CLOS HAMMELIN LIVRE SUR CHANGEON		
FONCTIONNEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	884 547.63 €	17 595.86 €
Recettes	884 547.63 €	2151 €
Déficit de fonctionnement de l'exercice		-15 444.86 €
Déficit 2022 reporté		-78 937.63 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT 2023		-94 382.49 €
INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	1 322 816.44 €	0 €
Recettes	1 322 816.44 €	0 €
Excédent d'investissement de l'exercice		0 €
Déficit 2022 reporté		-618 816.44 €
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2023		-618 816.44 €

Hors de la présence de M. Emmanuel FRAUD, maire, le conseil municipal, à l'unanimité (13 voix) :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe Clos Hammelin 2023

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

Date de convocation :
29 mars 2024
Date d'affichage :
15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

13 Présents : Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

M. Emmanuel FRAUD, Maire, s'est retiré de la séance pour le vote

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-06 FINANCES : Approbation du compte administratif 2023 – Budget La Landelle

Sous la présidence de Mme LERAY-GRILL, 1^{ère} adjointe, le Conseil Municipal examine le compte administratif 2023 du budget annexe La Landelle qui s'établit ainsi :

CA 2023 - LA LANDELLE LIVRE SUR CHANGEON		
FONCTIONNEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	131 396.64 €	0 €
Recettes	131 396.64 €	0 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice		0.00€
Déficit 2022 reporté		-15 695.41€
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT 2023		-15 695.41€
INVESTISSEMENT	Prévisions	Réalisations
Dépenses	90 700.23 €	0€
Recettes	90 700.23 €	0€
Résultat d'investissement de l'exercice		0.00€
Déficit 2022 reporté		-11 979.68€
DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2023		-11 979.68€

Hors de la présence de M. Emmanuel FRAUD, maire, le Conseil municipal, à l'unanimité (13 voix) :

- **APPROUVE** le compte administratif du budget annexe La Landelle 2023.

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u>
29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u>
15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-07 FINANCES : Affectation du résultat de fonctionnement 2023 – Budget Commune

M. Le Maire informe que les instructions budgétaires et comptables imposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté au cours de l'exercice suivant en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Le besoin de financement est égal au solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Compte tenu des résultats du compte administratif 2023 du budget principal, il est proposé d'affecter le solde de la section de fonctionnement conformément au tableau suivant :

RESULTAT D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2023	
Résultat de l'exercice	-111 846.39 €
Résultat antérieur reporté	662 359.39 €
TOTAL	550 513 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2023	
Investissement	778 139.25 €
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser	€
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023	
Résultat de l'exercice	156 759.09 €
Résultat antérieur reporté	434 686.62 €
TOTAL A AFFECTER	591 445.71 €

AFFECTATION SUR LE BUDGET 2024	
1 – Affectation en réserve R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement en investissement)	0.00€
2 – Report en fonctionnement R 002	591 445.71 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 035-213501547-20240408-202404007-DE

Berger
Levrault

- **DECIDE de ne pas affecter de somme en recette d'investissement à l'article R 1068 du budget principal 2024**
- **DECIDE de reporter la somme de 591 445.71 € à l'article R 002 du budget principal 2024**
- **AUTORISE M. Le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de la présente délibération**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **8 avril à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u>
29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u>
15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-08 FINANCES : Affectation du résultat de fonctionnement 2023 – Budget Maison de santé

M. Le Maire informe que les instructions budgétaires et comptables imposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté au cours de l'exercice suivant en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Le besoin de financement est égal au solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Compte tenu des résultats du compte administratif 2023 du budget Maison de santé, il est proposé d'affecter le solde de la section de fonctionnement conformément au tableau suivant :

RESULTAT D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2023	
Résultat de l'exercice	-17 339.85 €
Résultat antérieur reporté	-131 546.69 €
TOTAL	-148 886.54 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2023	
Investissement	0.00€
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser	-148 886.54 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023	
Résultat de l'exercice	- 973.18 €
Résultat antérieur reporté	9 727.04 €
TOTAL A AFFECTER	0 €

AFFECTATION SUR LE BUDGET 2024	
1 – Affectation en réserve R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement en investissement)	0.00€
2 – Report en fonctionnement R 002	0 €

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 035-213501547-20240408-20240408-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de reporter la somme de XX € à l'article R 002 du budget Maiso**
- **AUTORISE M. Le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de la présente délibération**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **8 avril à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u>
29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u>
15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-09 FINANCES : Affectation du résultat de fonctionnement 2023 – Budget Clos Hammelin

M. Le Maire informe que les instructions budgétaires et comptables imposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté au cours de l'exercice suivant en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Le besoin de financement est égal au solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Compte tenu des résultats du compte administratif 2023 du budget Clos Hammelin, il est proposé d'affecter le solde de la section de fonctionnement conformément au tableau suivant :

RESULTAT D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2023	
Résultat de l'exercice	0 €
Résultat antérieur reporté	-618 816.44 €
TOTAL	- 618 816.44 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2023	
Investissement	0.00€
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser	-618 816.44€
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023	
Résultat de l'exercice	-15 444.86 €
Résultat antérieur reporté	-78 937.63€
TOTAL A AFFECTER	-94 382.49 €

AFFECTATION SUR LE BUDGET 2024	
1 – Affectation en réserve R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement en investissement)	
2 – Report en fonctionnement D 002	-94 382.49 €

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID: 035-213501547-20240408-2240409-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de reporter la somme de - 94 382.49 € à l'article D 002 du budget**
- **AUTORISE M. Le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de la présente délibération**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **8 avril à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u>
29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u>
15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-10 FINANCES : Affectation du résultat de fonctionnement 2023 – Budget La Landelle

M. Le Maire informe que les instructions budgétaires et comptables imposent que l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture d'un exercice doit être affecté au cours de l'exercice suivant en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement. Le besoin de financement est égal au solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Compte tenu des résultats du compte administratif 2023 du budget La Landelle, il est proposé d'affecter le solde de la section de fonctionnement conformément au tableau suivant :

RESULTAT D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT 2023	
Résultat de l'exercice	0.00 €
Résultat antérieur reporté	- 11 979.68 €
TOTAL	- 11 979.68 €
SOLDE DES RESTES A REALISER 2023	
Investissement	0.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
Solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser	- 11 979.68 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2023	
Résultat de l'exercice	0.00 €
Résultat antérieur reporté	- 15 695.41 €
TOTAL A AFFECTER	- 15 695.41 €

AFFECTATION SUR LE BUDGET 2024	
1 – Affectation en réserve R 1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement en investissement)	0.00 €
2 – Report en fonctionnement D 002	-15 695.41 €

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

Berger
Levrault

ID : 035-213501547-20240408-202404010-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de reporter la somme de 15 695.41€ à l'article D 002 du budget**
- **AUTORISE M. Le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de la présente délibération**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

Date de convocation :

29 mars 2024

Date d'affichage :

15 avril 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-11 FINANCES : Approbation du budget principal 2024

M. Le Maire présente les prévisions au conseil municipal du budget primitif 2024 « Commune » se résumant comme suit :

COMMUNE	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 130 801.71 €	2 130 801.71 €
Section d'investissement	1 387 859.80 €	1 613 688.47 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition ci-dessus

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

Date de convocation :

29 mars 2024

Date d'affichage :

15 avril 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-12 FINANCES : Approbation du budget Maison de santé 2024

M. Le Maire présente les prévisions au conseil municipal du budget primitif 2024 « Maison de santé » se résumant comme suit :

MAISON DE SANTE	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	42 200 €	42 200 €
Section d'investissement	204 886.54 €	204 886.54 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition ci-dessus

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

Date de convocation :

29 mars 2024

Date d'affichage :

15 avril 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-13 FINANCES : Approbation du budget Clos Hammelin 2024

M. Le Maire présente les prévisions au conseil municipal du budget primitif 2024 « Clos Hammelin » se résumant comme suit :

CLOS HAMMELIN	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	798 203.93 €	798 203.93 €
Section d'investissement	740 269.97 €	740 269.97 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition ci-dessus

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

Date de convocation :

29 mars 2024

Date d'affichage :

15 avril 2024

Nombre de conseillers
en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-14 FINANCES : Approbation du budget La Landelle 2024

M. Le Maire présente les prévisions au conseil municipal du budget primitif 2024 « La Landelle » se résumant comme suit :

LA LANDELLE	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	69 415.96 €	69 415.96 €
Section d'investissement	53 720.55 €	53 720.55 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la proposition ci-dessus

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **8 avril à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u> 29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u> 15 avril 2024
<u>Nombre de conseillers en exercice :</u> 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-15 FINANCES : Vote des taux des impôts directs locaux

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux sur l'année 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **FIXE les taux communaux pour l'année 2023 comme suit :**
 - **taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 38.77 %**
 - **taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 46.42 %**
 - **taxe d'habitation (TH) : 18.08 %**
- **CHARGE M. Le Maire :**
 - **de notifier cette décision aux services préfectoraux**
 - **de transmettre l'état 1259 complété aux services préfectoraux, accompagné d'une copie de la présente décision**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré.

Date de convocation :
29 mars 2024
Date d'affichage :
15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

2024-04-16 FINANCES : Attribution d'une subvention aux resto du cœur

L'association des Resto du cœur rencontre des difficultés financières, ils ont ainsi sollicité la commune afin de leur octroyer une aide exceptionnelle proportionnelle au nombre de familles aidées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ATTRIBUE la subvention de 500€ à l'association indiquée**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **8 avril à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u> 29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u> 15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-17 FINANCES : Attribution d'une subvention au Secours Populaire

L'association Secours Populaire rencontre des difficultés financières, ils ont ainsi sollicité la commune afin de leur octroyer une aide exceptionnelle proportionnelle au nombre de familles aidées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCORDE la subvention de 150 € à l'association Secours Populaire**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **8 avril à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u> 29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u> 15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-18 FINANCES : Ajout d'une nouvelle modalité de paiement pour les familles

Dans le cadre de la facturation des temps périscolaires, un nouveau type de paiement peut être proposé aux familles : le chèque emploi service. La commune cotisera 3.50€ HT par mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE ce nouveau mode de paiement**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y afférant**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **8 avril à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u> 29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u> 15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-19 FINANCES : Remboursement élu

Madame Thomas, adjointe communal, a avancé pour le compte de la mairie, le paiement de fournitures dans le cadre des fêtes de pâques pour un montant de 56.88€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE le remboursement d'un montant de 56.88€ à Madame Thomas**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **8 avril à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u> 29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u> 15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-21 URBANISME : Attribution de baux ruraux

Deux parcelles appartenant à la commune sont à louer. Un appel à la population a été effectué et 6 personnes étaient candidats pour deux parcelles. Une commission agriculture a statué le 4 mars 2024 pour l'attribution des parcelles.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE le bail consenti à M. Thomas Lemée pour la parcelle ZC8 d'une superficie de 51 650 m²**
- **VALIDE le bail consenti à M. Patrick Gobé pour la parcelle ZE39 d'une superficie de 8 740 m²**
- **AUTORISE M. Le Maire à signer tout document relatif à ces baux**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Emmanuel FRAUD



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le **8 avril à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Emmanuel FRAUD, Maire de Livré-sur-Changeon, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, 4 Place du Prieuré

<u>Date de convocation :</u> 29 mars 2024
<u>Date d'affichage :</u> 15 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 19

14 Présents : M. Emmanuel FRAUD, Mme Corinne LERAY-GRILL, Mme Emmanuelle THOMAS-LECOULANT, M. Jean-Pierre DAVENEL, Mme Laurence LEMETAYER, M. Dominique LECOINTE, M. Jean-Marc BOUVET, Mme Nadine PAIMBLANC, M. Nicolas BEAUFILS, M. Gwénaél HENRY, Mme Céline DAUNAY, Mme Natacha DURAND, Mme Claire DELALLEAU-TOUCHET

5 Excusés : M. François BEAUGENDRE (a donné pouvoir à M. Jean-Pierre Davenel), M. Henri FERRON, Mme Corinne BEGUE, M. Jérôme DE VERBIGIER, Mme Valérie CHESNEL

Secrétaire de séance : Mme Nadine PAIMBLANC

2024-04-21 DIA

➤ **Déclaration d'Intention d'Aliéner parcelle AC 23 12 rue Pierre du Colombier**

Demandeur : Me Guimont Nadège
Propriétaire : Andrée Fréret
Parcelle : AC 23 12 rue Pierre du Colombier
Prix de vente : 20 000 € + frais
Candidat à l'achat : Patrick Hacquard

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle AC 23 12 rue Pierre du Colombier**

➤ **Déclaration d'Intention d'Aliéner parcelle YI 47 5 Résidence des Chênes**

Demandeur : Me Gwendal Texier
Propriétaire : Monsieur et Madame Xavier Pommier
Parcelle : YI 47 5 Résidence des Chênes
Prix de vente : 269 000 € + frais
Candidat à l'achat : Monsieur et Madame Xavier Coat

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle YI 47 5 Résidence des Chênes**

➤ **Déclaration d'Intention d'Aliéner parcelle AC 153 1 Place du Prieuré**

Demandeur : Me Marie-Pascale NICOLAZO
Propriétaire : SCI Gardan

Parcelle : AC 153 1 Place du Prieuré

Prix de vente : 288 100 € + frais

Candidat à l'achat : Monsieur et Madame Christophe Bisson

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle AC 153 1 Place du Prieuré**

➤ **Déclaration d'Intention d'Aliéner parcelle YC 25 Le coquart**

Demandeur : Me Annabelle Gennot-Caille

Propriétaire : Consorts Heudré

Parcelle : YC 25 Le coquart

Prix de vente : 600 000 € + frais

Candidat à l'achat : SAS Groupe Lelièvre

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur la parcelle YC 25 Le coquart**

Fait et délibéré à Livré-sur-Changeon le 8 avril 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Emmanuel FRAUD

